

La Chapelle Craonnaise

Le bulletin municipal



Année 2015 - N°26

SOMMAIRE

3-11 | Infos Municipales

- 3 | Le mot du Maire
- 4 | Services public
- 4 | Déchèteries
- 4 | Ordures ménagères
- 5 | Salle des fêtes
- 5 | Cartes de pêche
- 6 | Etat civil
- 6 | Assistantes maternelles
- 7 | Recensement
- 8 | Elections municipales 2014
- 9 | Principales dépense 2014 - Projets 2015
- 10 | Vœux du député
- 11 | Communauté de communes du Pays de Craon

14-30 | Vie Associative

- 14 | Familles rurales 'Athée - La Chapelle-Craonnaise'
- 16 | Moto club Les Capello's
- 17 | Tennis de Table
- 18 | Autour des Enfants
- 20 | Club du Bon Accueil
- 22 | Comité des fêtes
- 23 | Association "Main tendue"
- 24 | A.S. La Chapelle-Craonnaise
- 24 | Familles rurales 'Cossé le Vivien'
- 28 | Lotissement des acacias
- 30 | Le Pâtis

32-39 | Infos Diverses

- 32 | RAM (Relais Assistantes Maternelles)
- 33 | Conseils de la gendarmerie nationale
- 34 | Info énergie
- 35 | SAGE
- 36 | FDGDON (gestion et lutte contre les organismes nuisibles)
- 38 | ASMAD
- 39 | ADMR

LE MOT DU MAIRE



Permettez-moi en ce début d'année de vous présenter avec mon équipe municipale tous mes meilleurs vœux pour l'année 2015. Vœux de bonne santé à vous tous et une intention particulière à ceux qui souffrent de solitude, de maladie ou de la perte d'un être cher.

Concernant l'état civil, nous avons enregistré 5 naissances, 2 décès et l'on a accueilli 4 nouvelles familles. Au 15 janvier 2015, le recensement va avoir lieu jusqu'au 15 février 2015. Votre agent recenseur sera Nathalie Garot.

Au dernière élection de mars 2014, 6 nouveaux conseillers sont venus rejoindre le Conseil Municipal. Nous leurs souhaitons une bonne intégration au sein de cette équipe. J'en profite pour vous remercier de la confiance que vous nous avez renouvelée.

Au mois de juillet, Martine Beauvallet a fait valoir ses droits à la retraite. Merci à elle pour tout le travail qu'elle a accompli depuis plus de 20 ans au sein de notre commune. Mme Anne-Sophie Jégo lui succède maintenant et se tient à votre disposition pour toute demande.

Si 2014 a connu beaucoup de projets, en 2015, nous essayerons de les finaliser pour certain (Salle des Associations au niveau du CCAS et aménagement de la rotonde près du plan d'eau). L'arrivée de la fibre optique et le remplacement d'une conduite d'eau qui va à la Minée seront aussi des projets fédérateurs pour notre commune.

Changement notable aussi concernant l'intercommunalité puisqu'une nouvelle Communauté de Communes. est née. Elle est effective depuis le 1 janvier 2015. C'est le résultat de la fusion des Communautés de Communes de Craon, St-Aignan-Renazé et Cossé-le-Vivien et la dissolution du Syndicat Mixte du Pays de Craon. Vous trouverez avec ce bulletin, un document, de 4 pages, élaboré pour expliquer de façon très synthétique cette nouvelle entité qui s'appelle désormais Communauté de Communes du Pays de Craon.

Je vous remercie tous les membres du conseil municipal., du C.C.A.S., le personnel communal, les associations et leurs présidents, le dévouement des bénévoles qui dynamisent la commune et créent un lien social utile lors de leurs activités et de leurs manifestations.

Excellente année à vous tous.

Gérard LECOT

SERVICES PUBLICS

La Mairie est ouverte :

Lundi, Mardi et vendredi de 9h à 12h30
Jeudi de 14h à 18h

Tel : 02 43 98 81 92 E-mail : lachapellecraonnaise@orange.fr

DECHETERIES

<u>Horaires d'ouverture</u>	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Cossé le Vivien 02.43.64.31.69	13h30 17h30		13h30 17h30	13h30 17h30	13h30 17h30	9h - 12h 13h30 - 17h30
Craon 02.43.06.08.69	13h30 17h30	9h 12h	13h30 17h30	13h30 17h30	13h30 17h30	9h - 12h 13h30 - 17h30

ORDURES MENAGERES

Collecte le lundi

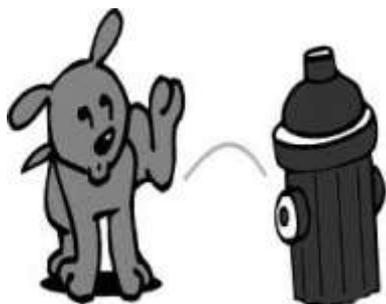
Pour les personnes collectées 1 fois par semaine à domicile (le bourg et le Pâtis), il est formellement interdit d'aller déposer des ordures dans les containers réservés aux maisons isolées et fermes sous peine d'amendes.

Le bac doit être sorti la veille du jour de ramassage, la collecte n'étant pas réalisée à heure fixe.

Assainissement collectif :

il est formellement interdit de jeter les lingettes de bébé dans les toilettes

Nos amies les bêtes



Nous vous rappelons que les trottoirs de notre village et les aires de jeux pour nos enfants ne sont pas des lieux propices à recueillir les déjections de votre animal de compagnie, et que tout propriétaire d'animaux en divagation est passible d'une amende, alors s'il vous plaît un peu de civisme...

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Repas jusqu'à 40 personnes	100.00 €
Repas de 41 à 70 personnes	112.00 €
Repas de plus de 70 personnes	142.00 €

Pour une location du week-end entier (samedi + dimanche)

1^{er} jour tarif ci-dessus puis le 2^{ème} jour au tarif unique de 61.00 € + chauffage 26.00 €

Vin d'honneur	31.00 €
Chauffage pour un vin d'honneur	13.00 €
Chauffage pour une autre location	26.00 €
Location pour une association communale chauffage compris	53.00 €
Location pour une association hors commune (chauffage non compris)	67.00 €
Location sonorisation	20.00 €
Vaisselle cassée ou perdue (l'unité)	1.50 €

Une location gratuite par association communale par année civile.

La salle des fêtes dispose d'un téléphone avec service téléséjour :

Réception d'appels

Le service permet de recevoir des appels de toute provenance, y compris depuis l'étranger, à l'exception des appels payables à l'arrivée « PCV France » et « P.C.V. Internationaux » dont la réception n'est pas autorisée.

N° 02 43 91 76 88

Emission d'appels

- Les communications vers les numéros d'appels gratuits de France Télécom ou d'autres opérateurs :
- Numéros Verts (0 800 XXXXXX)
- SAMU (15) - Police (17) - Pompiers (18) - Numéro d'Urgence Européen (112) ;
- Numéro d'urgence personnes déficientes auditives (114) ;
- Samu social (115) - SOS Enfants disparus (116000) - Enfance maltraitée (119) ;

Les communications passées par l'intermédiaire de cartes prépayées et postpayées de France Télécom ou d'autres opérateurs de télécommunications.

Nous vous rappelons que chaque utilisateur est responsable du nettoyage et du rangement de la salle. De ce fait le président de chaque association est responsable de la salle ainsi que la cuisine qui doivent être libre de tout matériel avant le lundi 12 h

L'activité de la salle doit être terminée à 2 heures du matin

En cas de non respect de cette consigne, vous vous exposez en cas de bruit (musique trop forte ou klaxon etc...) à un contrôle de la gendarmerie avec risque de verbalisation.

CARTES DE PECHE

Cartes à la journée 1,5 € la gaule

Cartes à l'année à prendre à la Mairie :

20 € la carte pour deux gaules par personne

10 € la carte pour les enfants de moins de 14 ans

(La carte à l'année peut être prise par tout le monde ; même pour les pêcheurs n'habitant la commune.)

Naissances

Léna FOURNIER 18 mars
Dean TANGUY 03 juillet
Lenaya CADOT 24 juillet
Giulia SUHARD 09 aout
Gabin LEFEVRE 31 aout

Décès

Henri CADOT (89 ans) décédé le 1er aout
Francis HUBERT (92 ans) décédé le 17 octobre

Assistantes maternelles

Sonia AUBERT

LA MINEE
53230 LA CHAPELLE CRAONNAISE

Type d'agrément	Tranche	Nombre
À la journée	de 0 à 6 ans	2
À la journée	de 1 à 6 ans	2

Coordonnées :

☎ Toute la journée au 02 43 68 38 66

✉ el.passo@orange.fr

Sophie COTTIER

6 LOTISSEMENT DE LA TOUCHE
53230 LA CHAPELLE CRAONNAISE

Type d'agrément	Tranche	Nombre
À la journée	de 0 à 6 ans	2
À la journée	de 1 à 6 ans	2

Coordonnées :

☎ De 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 20h00 au 02 43 98 92 86

✉ sophie.cottier323@orange.fr

<http://assistantsmaternels53.fr>



Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! Il a lieu du **15 janvier au 14 février 2015**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Elections Municipales 2014



Au premier rang, de gauche à droite : Jean-Christophe Houtin, Denise Chaudet, Nelly Paillard, Gérard Lecot, Martine Flouré.
 Au deuxième rang : Rémi Garot, David Beaumont, Olivier Cocherie, Viorika Tchertan, Patrick Aubert.
 Absent sur la photo : Anthony Malle.

Nom	Voix	%Voix
Anthony MALLE	152	96.81%
Patrick AUBERT	151	96.17%
Nelly PAILLARD	145	92.35%
David BEAUMONT	144	91.71%
Gérard LECOT	144	91.71%
Olivier COCHERIE	141	89.8%
Jean-Christophe HOUTIN	138	87.89%
Denise CHAUDET	137	87.26%
Martine FLOURE	134	85.35%
Viorika TCHERTAN	128	81.52%
Rémi GAROT	123	78.34%

Nombre d'inscrits	220
Nombre de votants	158
Taux de participation	71,82%
Blancs ou nuls (en pourcentage de votes exprimés)	0,63%

**Deux élections auront lieu en 2015:
 les élections départementales, les 22 et 29 mars et les élections
 régionales en décembre.**

Principales Dépenses et Réalisations 2014

Réalisation d'un bi-couche au niveau du restaurant : 1 375 €

Toiture de la mairie : 16 086 €

Remplacement matériel informatique de la mairie : 1 366 €

Guirlandes et illuminations : 1 005 € TTC

Terrain de foot : 2 515 € (abri de touche et projecteurs)

Chantiers 'Argent Poche' : 1 200 € (salaires des jeunes)

Empoisonnement du plan d'eau : 722 €



Subventions « Ecoles » : Cossé le Vivien : 27 695 € (35 enfants)

Cosmes : 4 620 € (7 enfants)

Craon : 7 000 € (10 enfants)

Château-Gontier : 830 € (2 enfants)

Projets du conseil municipal pour 2015

Les travaux en cours seront terminés dont l'aménagement parc loisirs.
Le logement de « la poste », rue de la mairie, va être réhabilité.
Des travaux importants sont prévus au niveau des lagunes.

Guillaume Chevrollier

2^{ème} circonscription de la Mayenne

11 cantons : Bierné, Château-Gontier Est, Château-Gontier Ouest, Cossé le Vivien, Craon, Grez-en-Bouère, Laval Nord-Ouest, Meslay du Maine, St Aignan sur Roë, St Berthevin, Ste Suzanne

Les vœux de votre député



Janvier 2015



A votre service

A votre disposition pour vous rencontrer, évoquer avec vous les sujets qui vous concernent.

► A LA PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

35 rue Alexandre Fournier
53200 Château-Gontier

Téléphone :
02 43 07 52 13

Courriel :
guillaume-chevrollier@orange.fr

► LORS DES PERMANENCES DÉLOCALISÉES

dans toutes les communes de la circonscription annoncées dans la presse et sur le site internet.

www.guillaumechevrollier.fr



@gchevrollier

facebook/chevrollier.guillaume

Madame, Monsieur, Chers Amis,

L'année 2014 a été tourmentée et difficile pour nombre de nos concitoyens.

La politique menée par le Président de la République depuis 2 ans et demi n'apporte aucun résultat probant et laisse les Français insatisfaits.

Pour autant, je rencontre sur le terrain des acteurs économiques, des élus, des bénévoles d'associations, des Mayennais de tout âge et de tous horizons, qui restent déterminés à œuvrer pour relever les nombreux défis auxquels ils se trouvent confrontés.

Inspiré des espoirs et problématiques recueillis quotidiennement auprès de vous, je travaille sans relâche, avec mes collègues de l'opposition, pour tenter d'infléchir la tendance et en venir à des réformes de bon sens, que ce soit dans l'hémicycle ou en commissions à l'Assemblée Nationale.

Ayant la volonté de pérenniser ces rencontres et de concrétiser ensemble nos échanges, je vais continuer mes réunions de travail régulières sur le terrain auxquelles chacun peut participer, au service de l'intérêt général.

Dans ce monde en perpétuel changement, nous devons nous adapter, innover. Je ne crois pas à la fatalité : si nous nous mobilisons, nous pouvons rompre avec le déclin et retrouver notre fierté.

2015 ne doit pas être une « année perdue de plus », mais au contraire un tournant !

A nous d'être conquérants et d'avoir à cœur de défendre nos valeurs en soutenant les propositions justes, afin de développer l'emploi, l'économie et l'accès aux soins.

Ma suppléante Catherine DIRSON et moi-même formons l'espoir que l'année 2015 puisse redonner à tous confiance en l'avenir.

Nous vous adressons nos vœux les meilleurs, de santé, d'épanouissement et de sérénité, à partager avec votre famille et votre entourage.

Comme le suggérait Tocqueville :

**« la vertu publique
résulte de l'addition
des vertus individuelles »**

Catherine DIRSON

Guillaume CHEVROLLIER

Guillaume Chevrollier invite tous les habitants à ses vœux :

► le jeudi 15 janvier
à 20h - galette
centre de rencontres
Saint-Berthevin

► le jeudi 22 janvier
à 19h - apéritif
salle du " Bretagne ", 99 rue de la Division Leclerc
Château-Gontier Bazouges

► le lundi 26 janvier
à 19h - apéritif
salle sous-scène
Meslay-du-Maine

► le jeudi 29 janvier
à 19h - apéritif
salle Pantigny
Craon

Inscriptions au 02 43 07 52 13 - guillaume-chevrollier@orange.fr



Communauté de communes du Pays de Craon

Dès le 1er janvier 2015, la communauté de communes du Pays de Craon regroupera celles de Cossé, Craon et Saint-Aignan-Renazé. Le président et les vice-présidents ont été élus. Mardi soir 9 décembre 2014, à Livré-la-Touche, 65 des 66 conseillers communautaires de la communauté de communes du Pays de Craon ont élu Patrick Gaultier, président.



Daniel Gendry, Patrick Gaultier, Christophe Langouët

Trois tours se sont avérés nécessaires pour départager les candidats déclarés, qui étaient aussi les trois présidents des communautés de communes existantes, Christophe Langouët (Cossé-le-Vivien), Daniel Gendry (Pays Craonnais) et Patrick Gaultier (Saint-Aignan-Renazé). Ce dernier l'a emporté assez largement lors du dernier tour avec un total de 40 voix, et devient donc le premier président de la grande communauté de communes du Pays de Craon.

Les délégués ont élu dix vice-présidents :

- 1/ Daniel Gendry (économie, emploi, très haut débit),
- 2/ Maxime Chauvin (action sociale enfance-jeunesse),
- 3/ Christophe Langouët (action sociale personnes âgées, insertion),
- 4/ Joseph Jugé (environnement, ordures ménagères),
- 5/ Monique Cadot (culture),
- 6/ Alain Bahier (finances),
- 7/ Jean-Marc Foucher (voirie et sentiers de randonnées),
- 8/ Dominique Guineheux (équipements sportifs, tourisme, piscine),
- 9/ Gérard Lecot (travaux immobiliers, patrimoine),
- 10/ Gaëtan Chadelaud (relations entre les communes, syndicats, communication).

Claude Gilet intègre le bureau en tant que maire d'une des villes centres du territoire, une décision entérinée par l'ensemble des délégués communautaires en début de séance

Curiosités linguistiques de la langue française

L'anagramme de "chien" fait "niche"

Et "Chine" aussi. Et c'est bien connu, le Chinois mangent des chiens. CQFD.

Le plus long palindrome de la langue française est "ressasser"

On peut donc le dire dans les deux sens. Par ailleurs, la France est le pays qui détient le plus grand nombre d'hippodromes dans le monde.

Le mot "triomphe" ne rime avec aucun nom commun de la langue française

Pareil pour le mot "belge". Une certaine forme de vengeance, sans doute.

"Squelette" est le seul mot masculin qui se finit en "ette"

"Institutionnalisation" est le plus long lipogramme en "e"

C'est-à-dire qu'il ne comporte aucun "e". Ni aucun "w", mais la chose est déjà nettement moins remarquable.

L'anagramme de "guérison" est "soigneur"

Et vice et versa.

"Où" est le seul mot contenant un "u" avec un accent grave

Il a aussi une touche de clavier à lui tout seul.

Le mot "simple" ne rime avec aucun autre mot.

Tout comme "triomphe", "quatorze", "quinze", "pauvre", "meurtre", "monstre", "belge", "goinfre" ou "larve".

"Endolori" est l'anagramme de son antonyme "indolore" Ce qui est paradoxal.

"Délice", "amour" et "orgue" ont la particularité d'être de genre masculin et deviennent féminin à la forme plurielle

"Oiseaux" est, avec 7 lettres, le plus long mot dont on ne prononce aucune des lettres : [o], [i], [s], [e], [a], [u], [x]

"Oiseau" est aussi le plus petit mot de langue française contenant toutes les voyelles. Et ouais.

Les perles des mairies... (humour !)

- Les ralentisseurs que vous avez mis devant l'école sont trop hauts et ma femme se fait sauter quatre fois par jour.
- Depuis que vous avez acheté un ordinateur à la mairie y'a plus moyen de trafiquer les papiers comme vous faisiez avant.
- Je ne veux pas vous embêter avec mes histoires de poubelle mais avouez quand même que c'est pas normal que la mairie ne ramasse pas des ordures comme mon voisin.
- Ça sert à rien de faire des activités pour les vieux puisqu'ils sont inactifs.
- Mes impôts pour la commune j'aimerais bien les voir dans les trous de la route et pas dans votre poche.
- Le cimetière est dans un état pas possible et tous ceux qui y habitent pensent comme moi.
- Est-ce qu'on ne pourrait pas déplacer le bal du 14 juillet au 15 août ?
- Si les morts votaient c'est sûr que vous seriez battu à force de vous en foutre du cimetière.
- J'ai bien reçu votre bulletin de la mairie et je vous pose la question : c'est avec notre argent que vous écrivez des âneries comme ça ?
- Oui monsieur le maire vous êtes responsable des cacas de chien dans les rues même si ce n'est pas vous qui les faites personnellement.

Gigot de 7 heures



Pour 6 personnes

Préparation : 30 minutes

Cuisson : 5 h

Matériel : mousseline, ficelle de cuisine.

Ingrédients :

1 gigot d'agneau de 1,5 kg

1 oignon

1 carotte

10 gousses d'ail

50 cl de vin blanc sec

1 tasse de bouillon de boeuf

1 C.a.S d'huile d'olive

1 bouquet garni

1 C.a.S de gros sel

5 grains de poivre noir

C.a.S = cuillerée à soupe

Conseil :

rien de mieux qu'une purée de pommes de terre à l'ancienne pour accompagner ce plat délicieux !

Certains gourmands ajoutent une couenne au fond de la cocotte pour donner plus de moelleux à la sauce.

L'appellation «Gigot de 7 heures» provient de la recette plus souvent réalisée avec du mouton, lequel cuit, en effet, 7 heures.

Préparation :

- Épluchez et émincez l'oignon. Pelez et coupez la carotte en rondelles.
- Épluchez les gousses d'ail. Blanchissez-les deux fois de suite dans une casserole d'eau bouillante. Enfermez-les dans la mousseline.
- Frottez le gigot des deux côtés avec le gros sel. Ficelez-le.
- Préchauffez le four à 150° C (thermostat 5). Chauffez l'huile d'olive dans une large cocotte en fonte. Faites revenir les rondelles de carottes et l'oignon émincé avec le bouquet garni et les grains de poivre. Laissez cuire 8 minutes. Réservez hors du feu.
- Dans la cocotte, faites dorer le gigot de chaque côté. Mouillez avec le vin blanc et le bouillon de boeuf. Remettez la garniture dans la cocotte. Ajoutez la mousseline avec l'ail. Complétez avec un peu d'eau pour couvrir le gigot. Laissez-le cuire pendant 30 minutes, couvercle fermé, en prenant soin de le retourner à mi-cuisson.
- Enfourez la cocotte. Poursuivez la cuisson pendant 4h30. (Si la sauce est trop sèche ajoutez un peu d'eau).
- Au moment de servir : retirez l'ail de la mousseline. Découpez le gigot en tranches. Servez-les sur des assiettes chaudes avec les gousses d'ail. Nappez d'un cordon de sauce confite.

Remerciements aux communes d'Athée et de la Chapelle Craonnaise pour leur soutien financier et la mise à disposition des salles.

Le conseil d'administration vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2015.

Conseil d'administration au 29 avril 2014

Co-présidentes : Fabienne Pertron et Véronique Tuault

Secrétaire : Christelle Bellay

Secrétaire adjointe : Sonia Plessis

Trésorière : Marie-Noëlle Laloué

Trésorière adjointe : Claudine Lecot

Membres

Suzanne Bruand, Colette Fournier, Jocelyne Bodin,
Marie-Paule Breton, Roselyne Bannier, Nathalie
Garot, Sophie Julliot

Activités enfants

Zumba tous les mardis soirs

Responsables :

Véronique Tuault 02-43-06-11-75,

Fabienne Pertron 02-43-98-29-85

Sonia Plessis : 06.15.08.28.80

Activités adultes

Art Floral mardi après-midi ou mardi soir ou jeudi après midi ou jeudi soir une fois par mois

Responsable : Marie-Noëlle Laloué 02-43-06-02-52

Ci-dessous la dernière composition



Zumba, Step, Gym et Muscuzik tous les mardis soirs et tous les jeudis soirs

Zumba seniors tous les jeudis matins

Marche nordique tous les lundis après midi

Responsables :

Véronique Tuault 02-43-06-11-75,

Fabienne Pertron 02-43-98-29-85

Sonia Plessis 06.15.08.28.80



Pour les 10 ans de la gym nous avons organisées une soirée avec repas le 25 octobre 2014. Nous étions environ 300 personnes. Nous tenons à remercier tous les bénévoles pour leur participation.

Ateliers réalisés

Sortie aux Florales à Nantes
atelier adultes



Atelier fabrication figurine en argile
avec un goûter offert



Atelier scoubidou et arbres d'automne avec un goûter offert



L'association participe chaque année au service du repas du CCAS et à la décoration de la crèche dans l'église.

La réunion de l'assemblée Générale a eu lieu le 29 avril 2014. Le thème de cette soirée était sur les problèmes d'Accidents cardio-vasculaire animé par le docteur Paumard.



Créé en 1998, le moto club compte aujourd'hui 19 adhérents.

Toujours solidaire pour organiser des balades, soirées et rassemblements conviviaux, nous nous réunissons régulièrement pour finaliser au mieux ces activités.

Nous avons également des « pros » du bricolage qui nous ont permis d'acquérir un super friteuse sur remorque. Voici quelques photos et quelques dates à retenir pour 2015...

Meilleurs vœux, santé, joie, bonheur pour 2015 !!

14 mars 2015 Soirée Cassoulet

04 juillet 2015 Pique-Nique

12 septembre 2015 Soirée en plein air et balade l'après-midi



Notre bébé du MOTO CLUB



**L
A

F
R
I
T
E
U
S
E**

*VROUUUMMMMM
VROUUUMMMMM*





Tennis de table de la Chapelle Craonnaise

Le club de tennis de table est heureux de vous présenter tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015 .

- Les résultats sportifs de l'année 2014 sont très encourageant et nous sommes heureux de vous annoncer que pour l'année 2015 l'équipe B évoluera en division 3 puisqu'elle finit première de sa poule et son objectif pour cette année sera principalement son maintien à ce niveau .

- Suite à la montée de la saison dernière, l'équipe première évolue en division 2 départementale et finie sa saison 2^{ème} de son groupe. L'équipe première a pour objectif de finir en tête du groupe pour accéder en super D2 et ainsi pouvoir jouer la « coupe des champions ».

En plus du championnat et des coupes, nous avons des joueurs qui évoluent des dimanches matin en « critérium fédéral », pouvant ainsi progresser en individuel.

Cette bonne saison est due à plusieurs critères.

Chaque joueur progresse dans son jeu individuel ce qui entraîne de bon résultat pour l'équipe. L'équipe première s'est renforcée en recrutant un joueur habitant à la Chapelle craonnaise , Guy Chinchole et l'équipe B s'est complétée avec Charlie Bannier, qui débute mais qui a déjà marqué beaucoup de points .

Nous avons sans doute une motivation supplémentaire à la venue de la nouvelle salle où nous pourront pratiquer le tennis de table.

Et bien sûr à un bon esprit d'équipe de chaque joueur.

Pour information les matchs se déroulent le vendredi soir de 20h à minuit.

Le détail des rencontres est accessible sur internet via le site du comité <http://cd53tt.fr/> rubrique sportif

Un grand merci à nos partenaires et à la municipalité pour leur soutien matériel et financier.

Merci à chaque pongiste qui représente les couleurs de la Chapelle Craonnaise.

Salutations sportive des pongiste

Clit	Equipe	Pts	Joué	Vic	Nul	Def	Ff/P	PG	PP
1	gastines/CUILLE 1	21	7	7	0	0	0	95	45
2	CHAPELLE CRAONNAISE 1	18	7	5	1	1	0	87	53
3	ST BERTHEVIN/st loup 5	17	7	5	0	2	0	87	53
4	LAIGNE ASTT 3	13	7	3	0	4	0	60	80
5	CHANGE U.S 6	12	7	2	1	4	0	68	72
6	MESLAY DU MAINE 2	11	7	2	0	5	0	57	83
-	LE GENEST ST ISLE 2	11	7	2	0	5	0	57	83
8	ST AIGNAN/ROE 1	9	7	1	0	6	0	49	91

Clit	Equipe	Pts	Joué	Vic	Nul	Def	Ff/P	PG	PP
1	CHAPELLE CRAONNAISE 2	18	7	5	1	1	0	94	46
2	RENAZE TT 1	17	7	5	0	2	0	78	62
3	SELLE CRAONNAISE 3	15	7	4	0	3	0	78	62
-	CRAON ES 5	15	7	4	0	3	0	80	60
5	ST QUENTIN T.T. 2	12	7	2	1	4	0	67	73
-	gastines/CUILLE 3	12	7	2	1	4	0	57	83
7	ST AIGNAN/ROE 2	11	7	2	1	3	1	54	86
-	SIMPLE/cosmes 3	11	7	2	0	5	0	52	88

AUTOUR DES ENFANTS

L'association « Autour des enfants » vous souhaite à tous et à toutes une excellente année 2015.

Suite à notre Assemblée Générale du 7 mars 2014, ont été élus :

Présidente : Nathalie Garot

Vice Présidente : Sabrina Aubert

Trésorière : Sonia Aubert

Secrétaire : Nadège Daniau

Merci à Patrick Aubert, qui reste notre Président d'Honneur.

Bienvenue à Sonia dans notre équipe, et merci à Sabrina et Nadège de leur implication, mais également, à Erwan et Cécile Jallu pour leur investissement et leur soutien.

Pour mémoire, l'association « Autour des Enfants » a été créée en mars 2010 par d'anciens parents d'élèves de l'école de la Chapelle Craonnaise, fermée en 2008, soucieux de maintenir les liens sociaux entre les enfants et à travers eux les liens inter-génération, d'apporter une certaine « dynamique juvénile » au cœur de notre petit village. Il me semble important de rappeler que l'APEL (association des parents d'élèves) a généreusement fait don de son fond de caisse à « Autour des Enfants » pour qu'elle puisse débiter ses activités et proposer aux enfants et leur parents des ateliers et animations à très faible participation financière.

Les ateliers et animations réalisés en 2014

- le samedi 4 janvier 2014 : spectacle de Noël
- mars 2014 : théâtre
- le dimanche 27 avril 2014 : chasse aux oeufs
- le samedi 12 juillet 2014 : atelier peinture/ collage/ gravure sur ardoise
- le vendredi 31 octobre 2014 : halloween

La principale source de recettes est le théâtre avec la troupe « Les Kroukrous » organisé avec le club « Bon Accueil ». Il est bien évident que sans l'aide financière du CCAS et le soutien de la Commune de la Chapelle Craonnaise, le spectacle de Noël ne pourrait avoir lieu. C'est pourquoi, « Autour des Enfants » tient à remercier les élus, membres du CCAS, et bien sûr tous les bénévoles, pour leur soutien de toujours.

Au fil de ces quelques années d'existence, « Autour des Enfants » s'est un peu « étoffé » et des enfants des communes voisines (Athée, Cosmes, Denazé) participent à nos activités, cela contribue aussi à l'image de convivialité, de solidarité que notre petite association souhaite porter.

Je tenais également à remercier toutes les associations de la Chapelle Craonnaise, qui nous soutiennent dans nos activités : Familles Rurales lors de notre spectacle de fin d'année, le Club du bon Accueil avec qui nous partageons l'organisation du théâtre, la junior association pour la « chasse à l'œuf » et « halloween » et enfin le comité des fêtes, lors de notre atelier peinture de l'assemblée communale.

Bien évidemment les ateliers réalisés en 2014 seront reconduits en 2015, d'autres projets sont à l'étude, notamment une sortie « Réveilles tes Pieds », toutes les idées sont les bienvenues n'hésitez pas à nous en faire part (mail : associationautourdesenfants@orange.fr), et nous rejoindre, vous serez bien entendu : Bienvenus chez nous...

La Présidente : Nathalie Garot

La chasse aux œufs 2014



Prêts à partir !



Petit réconfort à l'arrivée !

Club du bon accueil

Le club du Bon accueil vous présente ses meilleurs vœux pour 2015 et serait heureux de vous accueillir parmi ses membres.

Le conseil d'administration se compose ainsi :

Président : Marcel Prampart Vice-président : Michel Houtin
Trésorier : Marie Claude Houtin Vice-trésorier : Colette Bannier
Secrétaire : Jeanne Prampart Vice secrétaire : Paul Houtin
Membres : Monique Lesaulnier, Nicole Bannier, Andrée Aubry

CLUB DU BON ACCUEIL PLANNING DES FESTIVITES 2015

- Jeudi 5 février 2015 : après-midi crêpes et qualification belote
- Vendredi 6 Mars 2015 : repas de la chorale à la Chapelle Craonnaise
- Samedi 7 Mars 2015 : Théâtre avec autour des enfants
- Lundi 16 Mars 2015 : Concours de belote amicale cantonale à 13 h 30 salle des fêtes de St Exupéry
- Lundi 13 Avril 2015 : Sélection de belote au canton à la salle du club à Cossé le Vivien
- Jeudi 23 Avril 2015 : Assemblée générale départementale à la salle polyvalente de Laval
- Vendredi 12 juin : journée de la forme à Quelaines
- Jeudi 20 Août 2015 : Pique nique à Méral
- Vendredi 4 Septembre 2015 : journée détente à Cossé le Vivien
- Jeudi 10 Septembre 2015 : repas du club à la Chapelle Craonnaise
- Jeudi 3 Décembre 2015 : Pot au feu du club
- Lundi 7 Décembre 2015 : Assemblée générale cantonale salle des fêtes de St Poix 14H
- Jeudi 7 janvier 2016 : Assemblée générale du Club

Tous les jeudis à partir de 14 h : belote salle des associations et à partir de début Mai : marche ou jeu de boules

Au début de l'année, nous aurons le plaisir de pouvoir bénéficier de la nouvelle salle qui sera de plein pieds.

Le Voyage de l'année reste à définir avec le Club de Denazé

Balade en calèche dans les vignobles angevins avec le Club de Denazé (Septembre 2014)



Le sapin de Noël

A mesure que l'arbre s'illuminait, je constatais avec ravissement que rien dans ce géant orgueilleux et paré ne rappelait le vulgaire sapin que j'avais vu couché contre le mur du fleuriste. On avait emmitouflé le pot de grès dans un linge blanc saupoudré de mica et disposé des flocons d'ouate sur les rameaux. Des chaînes de papier doré descendaient du faite et balayaient le parquet luisant ; des bonshommes Noël aux huppelandes fourrées passaient leur barbe de coton à travers les aiguilles pâles ; et depuis le tronc velu jusqu'à l'extrême pointe des branches qu'elle faisait ployer, une nombreuse floraison de pommes, d'oranges, de noix argentées ou vermillonnées, d'angelots joufflus, de boules grenues, côtelées ou squameuses, de stalactites laiteuses et d'astres vitrifiés aux longues queues de crin jaune recueillait et décuplait la tremblante lumière des bougies. Cet accoutrement barbare et somptueux jurait si bien avec les meubles sobres de la pièce que je me crus un instant à la frontière de deux mondes : l'un familial jusqu'à l'écoeurement, où les convenances me tenaient prisonnier, et l'autre, plein de festoiments et de miracles, vers quoi je brûlais de m'enfuir. Comme je demeurais stupide d'émerveillement, ma mère dit :

- Guillaume ! éteins la dernière, près de l'étoile : elle va mettre le feu aux chaînes.

Dictée cantonale
(Nov. 2014)

« Faux jour »
Henri TROYAT

Auriez-vous pu faire un sans faute sur la dictée proposée?



Comité des fêtes

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015.

- 2014 -

Le deuxième week-end de juillet, comme chaque année, a eu lieu l'assemblée communale :

- Le samedi a débuté par le concours de palets. La journée c'est terminée avec une soirée grillades frites avec karaoké suivi de bal disco et d'un feu d'artifice.
- Le dimanche, pour la première fois, deux circuits à pied ou à vélo ont permis de (re) découvrir le circuit de randonnée de la Chapelle Craonnaise pour les marcheurs et un circuit à vélo de 30 km.

Nous remercions les bénévoles ayant permis le bon déroulement de la fête communale.



- 2015 -

L'année 2015 débutera par l'assemblée générale du comité en février.

- Une soirée aura lieu le week-end du 18 et 19 avril, le thème n'est pas encore connu.
- L'assemblée communale se déroulera les 11 et 12 juillet.
- En octobre, le comité des fêtes sera partenaire des Embuscades.

Nous resterons toujours à votre écoute pour mettre en place d'autres activités.

Les membres du bureau.

ASSOCIATION « MAIN TENDUE »



POINT RENCONTRE

Ne restez pas seul(e) avec votre mal être ou le mal être d'un de vos proches, jeune ou moins jeune :

Des bénévoles sont à votre écoute

Des informations concernant notre association, les différents réseaux existants du secteur vous seront proposés et nous pourrons continuer à échanger autour d'un café.

Contact : 06 49 75 15 04 sur répondeur (24h/24)

Nos activités:

Le Point Rencontre à raison d'une permanence une fois par trimestre en mars, juin, septembre et décembre (dates disponibles sur l'ami cosséen, site web de Cossé le Vivien) salle des Permanences Sociales (à côté de l'ADMR)

Entretien individuel à domicile possible

Réunion publique tous les 2 ans sur différentes thématiques

Activités au sein de l'EHPAD de Cossé le Vivien à raison d'une fois par semaine (bibliothèque, jeux de société, discussion, tricot...)

Association Sportive La Chapelle Craonnaise

Dates à retenir pour 2015 :

Dimanche 24 mai : Tournoi amical

Samedi 7 novembre : Soirée choucroute





L'atelier cuisine, organisé par Familles rurales Cossé le Vivien, aurait mérité davantage de participants. Seulement six maîtresses de maison se sont inscrites, mardi.

En l'espace de deux heures, le chef Gilles Humeau a réalisé, en leur compagnie, six plats, qui seront susceptibles d'agrémenter la table de fin d'années des épiciennes attentives. Au menu : sangria aux figues, pommes de terre farcies, crumble de pommes et potiron, magret de canard à l'ananas, brochette de crevettes, chorizo et noix de Saint-Jacques.

Contact : Martine Saget (02 43 91 78 89)

Brochette de St Jacques lardées et gambas au chorizo

Ingrédients pour 6 personnes :

24 noix de St Jacques
12 gambas
1 chorizo (200gr environ)
6 tranches de poitrine fumée fines
100g de beurre
1 poivron
1 courgette
1 tomate
1 dl de vin blanc
100g de crème fraîche
sel, poivre
1 oignon

Progression :

- 1° Eplucher et laver tous les légumes**
 - 2° Découper la poitrine fumée en 4 parts égales pour chaque tranches**
 - 3° Emballer la noix de saint jacques dans la poitrine fumée
décortiquer les gambas et couper le chorizo en 24 tranches**
 - 4° préparer les légumes pour monter les brochettes en taillant pour chacun des cubes réguliers**
 - 5° monter les brochettes: d'abord 1 st Jacques, 1 chorizo, la crevette, 1 chorizo et 1 st Jacques en
intercalent un légumes après chaque élément**
 - 6° poser sur une plaque à four puis saler et ajouter un peu de vin blanc**
 - 7° Cuire au four chaud 200° pour 7 mn environ**
 - 8° terminer la sauce, récupérer le jus de cuisson, réduire si besoin écremer puis vérifier
l'assaisonnement**
 - 9° dresser sur assiette chaude et accompagner d'un risotto**
- Vous pouvez repasser au four quelques instants pour obtenir la température souhaitée**

Enigmes

L'escargot au fond du puits

Un escargot se trouvant au fond d'un puits profond de 20 mètres, entreprend de le remonter. Les journées passent au même rythme : chaque jour, l'escargot avance de 3 mètres dans son ascension ; mais chaque nuit, il glisse et recule de 2 mètres. Combien de temps lui faudra t-il pour sortir du puits ?



Comptes mystérieux

A la fin d'un repas d'anniversaire, deux pères et deux fils doivent payer l'addition. Chacun donne 23 euros, pour régler la note, la serveuse ne récupère que 69 euros, c'est pourtant normal, que s'est-il passé ?



Un fruit

*Mon premier est le contraire de haut
Mon deuxième est la 14ème lettre de l'alphabet
Mon troisième est un animal têtu
Mon tout est un fruit.*



Qui suis-je ?

*Je plonge d'une falaise de 10 mètres de haut.
Je nage sous l'eau pendant plus d'une heure.
Je chasse le requin avec les dents.
Je sais parler aux poulpes.
Hier j'ai remonté quinze kilos d'or de l'épave du Titanic, mais c'est moins que la semaine dernière.
Chaque matin je traverse la Méditerranée à la brasse...
Qui suis-je?*



Un classique (l'énigme du sphinx)

Qui a quatre pattes le matin, deux à midi et trois le soir?

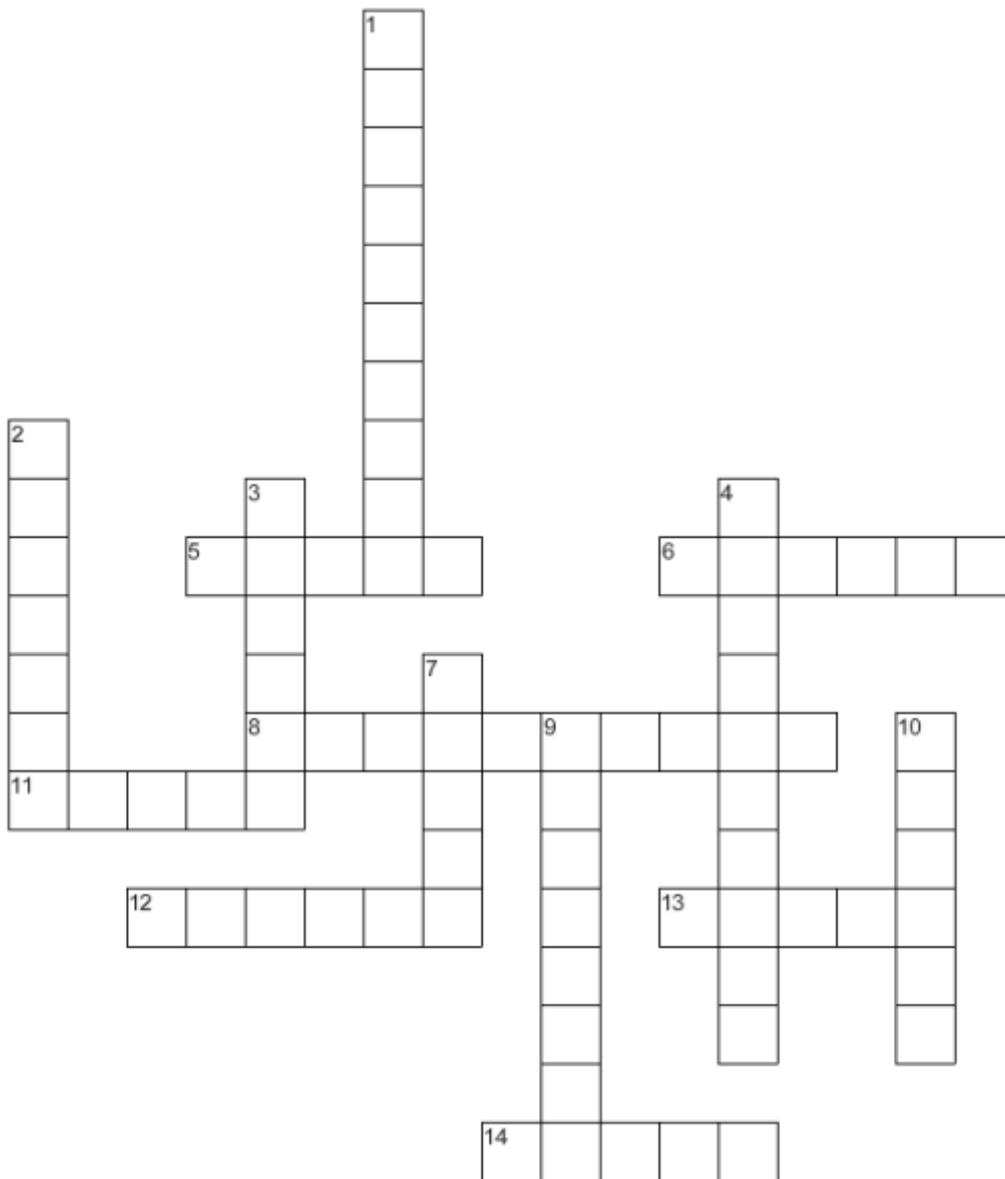


Un couple peu présidentiel

*Dans une pièce fermée à clé, il y a des éclats de verre au sol, et du liquide est répandu. Les cadavres de Nicolas et Carla gisent sur la moquette.
Que s'est-il passé ?*

MOTS CROISES

LA CHAPELLE CRAONNAISE



Horizontal

- 5. Nom de la place qui se trouve devant l'ancienne gare
- 6. Sa cantine se trouve dans le bourg de la Chapelle-Craonnaise
- 8. Nom du festival de l'humour à la campagne
- 11. Nom de l'artiste qui a un musée à Cossé le Vivien
- 12. Nom du saint qui coupa son manteau pour le partager avec un pauvre
- 13. Terrain en friche dans lequel paissent des bestiaux (hameau célèbre pour son désir d'indépendance)
- 14. Nom du maire actuel de la Chapelle-Craonnaise

Vertical

- 1. Race porcine française qui doit son nom à la ville de Craon
- 2. Mois de l'année où est organisée la fête communale
- 3. Ecossais, créateur de l'Embuscadie, disparu le 30 septembre 1405
- 4. Nom du seul manoir habité de la Chapelle-Craonnaise
- 7. Rivière longue de 103 km qui est à l'ouest de notre commune
- 9. Lieu de culte chrétien
- 10. Nom du ruisseau qui traverse le bourg de la Chapelle-Craonnaise

Solutions page 39

Quartier des acacias

Par cette belle journée ensoleillée du 7 juin 2014, petits et grands de la rue des Acacias se retrouvaient dans la joie et la bonne humeur autour du barbecue annuel, à l'occasion de la fête des voisins. Nous avons été heureux d'accueillir deux nouveaux capello-craonnais Régine et Guy (originaires de l'Aveyron) qui étaient arrivés dans notre rue les premiers jours de juin. La journée s'est poursuivie avec les compétitions de palets et de pétanque jusqu'à une heure bien avancée.





Le Pâtis en 2014

En janvier, nous nous sommes retrouvés chez Daniel & Colette pour manger la traditionnelle galette des Rois.



En mars, c'est entre voisins que nous nous sommes rendus aux urnes pour les municipales.



En juin, sous un beau soleil d'été, nous avons rassemblé nos 2 communautés des Hourdrières et du Pâtis pour faire la fête en plein air chez Myriam & Aymeric.



Au programme : apéro, grillades, convivialité et bonne humeur ! Sans oublier notre élection du nouveau Maire, moins formelle cette fois ci. Cette année c'est Colette qui a été élue Maire et Yohann, secrétaire.



Puis pour digérer, nous avons sillonné les routes de la Chapelle Craonnaise et nous avons rencontré une autre communauté



De retour aux sources, nous avons fait une partie de Molky avant de « rallumer » le barbecue !

Le lendemain, c'est sur le terrain de foot que nous nous sommes retrouvés pour encourager notre équipe du Pâtis. Quelle ambiance !!!



Tous les habitants du Pâtis et des Hourdrières vous offrent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015 !

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Parents Enfants

Marine OGER, Educatrice de Jeunes Enfants, et Fanny PUBERT, conseillère en économie sociale familiale, vous accueillent au RAM, service de la Communauté de Communes. Ce service **propose aux parents, assistants maternels et garde à domicile :**

Des matinées rencontres-éveil (de 9h à 12h)

Les matinées sont proposées pour favoriser l'éveil des tout-petits (0-4 ans). Mais également pour permettre aux professionnels et aux parents de se rencontrer et d'échanger sur des questionnements relatifs au jeune enfant. (service gratuit et ouvert à tous). Le relais se déplace sur les communes suivantes : Quelaines-St-Gault (Grange du Buat), Astillé (salle péri-scolaire), Cossé-le-Vivien (maison de l'enfance), Gastines (salle communale) et selon un planning établi disponible sur le site : www.region-cosse-le-vivien.fr

Un service information

- Information et accompagnement des **parents** (mode de garde, liste des assistantes maternelles agréées, droits et devoirs, démarches d'employeurs...)
- Information et accompagnement des professionnels de l'accueil individuel (**assistants maternels** et familiaux, gardes à domicile...)

Permanences téléphoniques et physiques

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 11h (sur les lieux des séances d'animation)
- mardi et jeudi de 14h à 18h (bureau de la Communauté de Communes)

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le RAM.

58 Place Tussenhausen - BP 52

53230 COSSE LE VIVIEN

Tel: 06.22.00.07.27 / 02.43.91.79.21

Courriel : ram@cc-cosse.fr





7 FACE AUX VOLS : RÈGLES D'OR POUR PROTÉGER VOS BIENS

1 Automobilistes, verrouillez systématiquement les portières et le coffre de votre véhicule, même si vous ne vous éloignez que quelques instants. Conservez les clés de contact sur vous et bloquez la direction. **Ne tentez pas les voleurs** en laissant des sacs, des portefeuilles ou des objets de valeur (GPS, caméscopes, téléphones...) apparents dans l'habitacle.

2 Cyclistes, si vous devez laisser votre vélo sans surveillance, utilisez un antivol efficace.

3 En toutes circonstances, conservez votre sac à main ou votre portefeuille avec vous. Le code de votre carte bancaire est un code secret, ne le conservez pas dans votre sac ou dans votre portefeuille.

4 A votre domicile, même lorsque vous êtes chez vous, fermez à clés les accès (notamment la nuit). Une fenêtre en position oscillo-battante est une fenêtre ouverte. Ne cachez pas vos clés sous le paillasson, sous un pot de fleur... Mais conservez les toujours sur vous. Ne laissez pas de mot sur votre porte mentionnant votre absence. Méfiez-vous des démarcheurs et quémandeurs qui sous différents prétextes chercheraient à s'introduire chez vous.

5 A toute heure du jour ou de la nuit, n'hésitez pas à signaler immédiatement aux gendarmes les comportements qui vous paraîtraient suspects en **composant le 17** sur votre téléphone. Si vous êtes témoin d'un vol ou de manoeuvres de repérage, relevez et notez un maximum de renseignements (numéro d'immatriculation, marque et type du véhicule, signalement et tenue vestimentaire des auteurs...). Un renseignement même anodin peut être utile aux enquêteurs.

6 Faites des photographies de vos objets de valeurs. En cas de vol, elles pourront être exploitées par les enquêteurs et vous permettront de justifier de votre préjudice auprès de votre compagnie d'assurance.

7 Enfin, si vous êtes victime d'un vol, surtout ne touchez à rien et prévenez immédiatement la gendarmerie en **composant le 17**.



En rendant plus difficile le vol, non seulement on le prévient, mais on oblige aussi son auteur à recourir à des moyens matériels ou humains susceptibles d'orienter l'enquête des gendarmes.

LA SECURITE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

→ L'Espace Info Energie, qu'est-ce que c'est ?

L'Espace Info Énergie est un service d'information et de conseil, indépendant et gratuit mis à disposition du public.

L'ADEME a développé depuis 2001, en partenariat étroit avec les collectivités locales, un réseau d'information et de conseil de proximité sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables gratuit, neutre et indépendant. Pour des études approfondies, les conseillers vous orienteront vers les organismes, bureaux d'études adaptés.



Comment peut-on vous aider ?

Dans chaque Espace Info-Energie, des spécialistes vous informent et vous conseillent sur toutes les questions relatives à l'efficacité énergétique et à la protection de l'environnement :

- ✓ Quelles choix d'énergies chez moi (bois, fioul, gaz) ?
- ✓ Comment construire ou rénover économe ?
- ✓ Quel type de chauffage utiliser (chaudière, poêle, PAC) ?
- ✓ Comment bien isoler ma maison ?
- ✓ Comment choisir parmi tous les matériaux ?
- ✓ Est-ce que je peux faire du solaire ?
- ✓ Comment choisir mon éclairage ?
- ✓ Label RGE pour les artisans... c'est quoi ?
- ✓ Quelles sont les aides financières ?

Les permanences à Craon :

→ Le 3^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h (avec ou sans rendez-vous)



Bureau de l'Espace Info Energie,
7 Rue Neuve, en face de l'hôtel de ville de Craon
53400 CRAON
Tél. 02 43 09 61 61
Mail : chateaugontier.53@eiepd.fr



www.info-energie-paysdelaloire.fr

N°Azur 0 810 036 038

PRIX D'UN APPEL LOCAL





SOMMES-NOUS « S.A.G.E. » ?

Des nouvelles de l'aménagement et de la gestion des eaux sur le bassin versant de l'Oudon

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Oudon a été révisé et approuvé par le Préfet le 8 Janvier 2015. Voici un petit tour d'horizon de la mise en oeuvre des actions pour améliorer la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Le SY.M.B.O.L.I.P. (SYndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions) mène :

· Un **programme de lutte contre les pollutions diffuses agricoles et non agricoles** initié en 2006. De nouvelles actions pour la période 2015-2019 sont actuellement définies et feront l'objet d'un contrat territorial « pollutions diffuses » avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et les Conseils généraux de Mayenne et du Maine et Loire. Dans ce cadre, un travail étroit est mené avec les conseillers techniques agricoles et les vendeurs en jardinerie.

· Un **programme de lutte contre les inondations** initié en 2000. Il se poursuit en 2014 et 2015 par des travaux pour le sur-stockage des eaux et des études sur des secteurs à enjeux.

Les S.B.O.S. (Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud) et S.B.O.N. (Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Oudon) mènent des **programmes de restauration des milieux aquatiques (cours d'eau et zones humides), de rétablissement de la circulation des poissons et des sédiments ainsi que de préservation de la biodiversité.**

Ils interviennent dans le cadre d'un Contrat territorial « milieux aquatiques » récemment renouvelé avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et les Conseils généraux du Maine et Loire et de Mayenne pour la période 2014-2018.

D'autres actions sont menées par les communes ou intercommunalités pour l'alimentation en eau potable, pour l'assainissement collectif, et avec les particuliers pour l'assainissement non collectif.

Aussi, nous pouvons tous intervenir pour mieux gérer l'eau car nous en sommes tous utilisateurs (en tant que consommateurs, dans notre activité socio-professionnelle, lors des loisirs, comme riverains propriétaires ou occupants des milieux aquatiques, etc...).

La composition de la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) a été renouvelée suite aux élections municipales de mars 2014.

Monsieur Daniel BEYLICH a quitté la Présidence de la C.L.E., il a été grandement remercié pour le travail accompli et a été nommé « membre associé ».

Monsieur Louis MICHEL, adjoint au Maire à Saint Cyr le Gravelais, a été élu Président de la Commission Locale de l'Eau. Il est également Président du Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Oudon et Vice-président du SYndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions.

Il sera assisté dans ses missions par 2 Vice-présidents :

- Monsieur Joël RONCIN, Maire de Montguillon, Président du Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud,
- Monsieur Hervé FOUCHER, Adjoint au Maire de Cossé le Vivien, Vice-président du Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Oudon.

Pour les contacter : 02 41 92 52 84.

Commission Locale de l'Eau Oudon – tél : 02 41 92 52 84 – novembre 2014 – www.bvoudon.fr

La FDGDON de la Mayenne a pour mission principale de mener des luttes collectives

Rongeurs Aquatiques Nuisibles (Ragondins et rats musqués)

Leur présence discrète colonise nos rivières et plans d'eau détruisant berges, récoltes, ouvrage hydrauliques et frayères. Ils véhiculent aussi des maladies comme, par exemple, la Douve et la Leptospirose.

Ces rongeurs font l'objet d'un arrêté préfectoral annuel, rendant la lutte obligatoire sur l'ensemble des communes Mayennaises. Il définit le piégeage collectif comme moyen de limitation de population à mettre en place en priorité. Ainsi, respectons le travail des bénévoles piégeurs qui œuvrent pour des intérêts collectifs, lors des luttes collectives



Taupes

Quand les populations de taupes sont importantes, une régulation est nécessaire afin de diminuer leurs impacts (dégâts sur le matériel agricole, altération de la qualité du lait, impacts paysagers...)

Aujourd'hui, seul reste en produit phytosanitaire contre les taupes, le PH3 (gaz) applicable en milieu agricole mais aussi dans les jardins, sur les terrains de foot, les terrains de golf...

De par son statut réglementé d'Organisme Nuisible (arrêté ministériel du 31/07/2000), des luttes collectives au printemps et à l'automne peuvent se mettre en place à l'aide d'un arrêté municipal et d'une organisation de la FDGDON de la Mayenne : inscription en mars et en septembre.



Dépôt de pastilles de PH3 dans les taupinières et les galeries empruntées par les taupes à l'aide d'une canne spécifique

Chenilles Urticantes

Consciente des menaces et risques véhiculés par les chenilles, la FDGDON 53 propose plusieurs techniques de lutte car il faut savoir que même si les chenilles sont parties en processions pour former leur chrysalide dans le sol, les poils urticants restent dans les nids.

En période hivernale de placer des écopièges (collerette que l'on fixe autour du tronc pour récupérer les processions de chenilles), de janvier à avril d'effectuer l'échenillage des cocons, et de octobre à décembre, lors de luttes collectives, l'aspersion d'un bioinsecticide, les inscriptions se font dès septembre, en mairie.



Oiseaux

Seuls l'effarouchement et la régulation (piégeage/tir) sont autorisés. Diverses méthodes pour protéger les cultures existent : sonores, visuelles, fixes ou ponctuelles (canon à gaz, pistolet d'alarme, ballon, cerf-volant,.). La FDGDON de la Mayenne se tient à disposition pour plus d'informations.

Nos autres missions

Plantes envahissantes : et dommageables à la Santé, telles que l'Ambroisie, la Berce du Caucase et la Stramoine (*Datura*). La FDGDON de la Mayenne informe et forme à la reconnaissance et aux impacts de ces plantes et veille à limiter leur prolifération.

Frelon asiatique : La FDGDON 53 est impliquée dans la surveillance des nouvelles espèces invasives qui présentent des menaces potentielles tant pour la biodiversité que pour la santé publique. Classé danger sanitaire, le frelon asiatique présente une menace sérieuse pour les personnes sensibles en raison de sa capacité à attaquer en nombre : les nids, qui peuvent se trouver n'importe où, comptent une quantité importante d'individus. Pour 2014, la progression est alarmante : 200 nids enregistrés à la fin-novembre, soit une augmentation de 277 % par rapport à l'année précédente à la même époque. Lors de vos signalements, des conseils sur les moyens et procédures de destruction vous sont prodigués.

Soyez vigilant car en 2015, tout le territoire Mayennais fera la connaissance de cette espèce qui est malheureusement reconnue que danger sanitaire.

Missions déléguées : La chrysomèle des racines du maïs, le mildiou du tournesol et le cynips du chataignier nous sont confiées par prospections dans les parcelles du département.

L'agrométéorologie : Les données météo sont validées et sauvegardées, elles peuvent être utilisées avec des modèles agricoles et ainsi servir d'outil d'aide à la décision (irrigation, traitements.). Ces stations météo peuvent également répondre à des besoins individuels.

D'autres missions sont également effectuées, plus d'informations sur notre site www.fdgdon53.fr et pour toutes questions : contactez le GDON de votre commune ou la FDGDON de la Mayenne.

Information réglementaire

Une nouvelle lutte collective contre le campagnol des champs s'organise et est encadrée par l'Arrêté Préfectoral du 14/05/2014. Le campagnol des champs est avant tout un herbivore, mais il consomme aussi des graines et des racines. Il mange et gaspille environ 2 fois son poids en matière verte par jour.



17 Bd des Manouvriers 53810 CHANGE
02 43 5612 40

accueil@fdgdon53.fr

ASSOCIATION DU SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (ASMA D)



Depuis plus de 25 ans, l'ASMA D gère un SSIAD qui compte actuellement **80 places** :

- 75 places pour les personnes âgées de 60 ans et plus
- 5 places pour les personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

L'objectif du service est de contribuer au maintien de la personne à son domicile.

Le SSIAD intervient **sur prescription médicale** et les soins sont pris en charge par l'organisme de sécurité sociale.

> Les soins

Le SSIAD assure au domicile de la personne les soins d'hygiène, des aides aux actes essentiels de la vie, de la surveillance, des soins relationnels. L'ASMA D confie les soins techniques infirmiers aux infirmiers libéraux.



> Les zones d'intervention

Pour les Personnes Agées, le SSIAD intervient sur les cantons de COSSE LE VIVIEN, CRAON et ST AIGNAN SUR ROE ainsi que les communes de Courbeville et Astillé.

Pour les Personnes de moins de 60 ans, le SSIAD couvre la totalité de l'arrondissement de CHÂTEAU GONTIER.

INFORMATIONS



Depuis 2013, une Equipe Mobile Spécialisée Alzheimer (E.M.S.A.), intervient, à un stade précoce de la maladie, auprès des personnes atteintes de la maladie Alzheimer ou pathologie apparentée. Ces séances d'accompagnement ont pour but de maintenir les activités de la vie quotidienne, solliciter les fonctions restantes au niveau moteur, cognitif et sensoriel et proposer des compensations et instaurer des routines. L'EMSA intervient également auprès de l'aidant familial pour l'accompagner dans la compréhension des troubles, des conduites et des comportements inadaptés et pour lui proposer des solutions.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Il est toutefois possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.

Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat avant de vous déplacer.

ASMA D

Rue Lavoisier – 53230 Cossé le Vivien

☎ 02.43.98.94.33 - ☎ 02.43.98.84.74

✉ asmad53@wanadoo.fr

Infirmière Directrice : Mme Solier-Grimault Chantal

Président : Dr Giraud-Héraud Alain - Trésorière : Mme Rousseau Danièle



Facilitez-vous la vie

- Ménage, repassage
- Aide à la personne
- Courses, déplacements
- Portage de repas
- Grossesse, naissance, maladie
- Garde d'enfants à domicile
- Téléassistance

50%
de réduction
ou crédit
d'impôt
possible



selon la loi de finance en vigueur

CESU Préfinancé
Aides possibles par les Caisses de retraite
ou complémentaires CAF et MSA

s'adresser à

Michel Houtin
2 rue des Acacias
02 43 98 86 67

Réponses aux énigmes et mots croisés des pages 26 et 27

L'escargot au fond du puits

Il faudra 18 jours à l'escargot pour sortir du puits : le 18ème jour, il n'a que 2 mètres à parcourir, et sort du puits sans attendre la nuit.

Comptes mystérieux

En fait il n'y a que trois personnes : le grand père, le père et le fils, et il y a bien deux pères et deux fils dans ce groupe

Un fruit

Je suis une banane

Qui suis-je ?

Je suis un menteur

Un classique

C'est l'homme qui marche à quatre pattes quand il est enfant, marche debout quand il est adulte et a besoin d'une canne dans sa vieillesse.

Un couple peu présidentiel

Nicolas et Carla sont des poissons rouges



<p style="text-align: center;">JANVIER</p> <p>3 - Spectacle jeunesse</p> <p>4 - Vœux de la Municipalité</p> <p>8 - A.G. Club du bon accueil</p> <p style="text-align: center; font-size: 48px; color: lightblue;">1</p>	<p style="text-align: center;">FEVRIER</p> <p>5 - Après midi crêpes (Club du bon accueil)</p> <p>14 - Après-midi jeux (Junior Association)</p> <p style="text-align: center; font-size: 48px; color: lightblue;">2</p>	<p style="text-align: center;">MARS</p> <p>7 - Théâtre (Club du bon accueil)</p> <p>14 - Soirée Moto Club</p> <p>22 - Repas du CCAS</p> <p>22 et 29 - Elections départementales</p> <p style="text-align: center; font-size: 48px; color: lightblue;">3</p>
<p style="text-align: center;">AVRIL</p> <p>Chasse aux œufs (Autour des enfants)</p> <p>18 - Soirée du Comité des fêtes</p> <p style="text-align: center; font-size: 48px; color: lightblue;">4</p>	<p style="text-align: center;">MAI</p> <p>24 - Tournoi de foot amical (ASCC Football)</p> <p style="text-align: center; font-size: 48px; color: lightblue;">5</p>	<p style="text-align: center;">JUIN</p> <p style="text-align: center; font-size: 48px; color: lightblue;">6</p>
<p style="text-align: center;">JUILLET</p> <p>11 Concours de peinture (Autours des enfants)</p> <p>11 et 12 Fête communale (Comité des Fêtes)</p> <p style="text-align: center; font-size: 48px; color: lightblue;">7</p>	<p style="text-align: center;">AOUT</p> <p style="text-align: center; font-size: 48px; color: lightblue;">8</p>	<p style="text-align: center;">SEPTEMBRE</p> <p>10 - Repas du club du bon accueil</p> <p>12 - Soirée du Moto Club</p> <p style="text-align: center; font-size: 48px; color: lightblue;">9</p>
<p style="text-align: center;">OCTOBRE</p> <p>9 - Spectacle Embuscades</p> <p>10 - Course & pied « Voie du musée »</p> <p>18 - Classes 5</p> <p>31 - Halloween (Autours des enfants)</p> <p style="text-align: center; font-size: 48px; color: lightblue;">10</p>	<p style="text-align: center;">NOVEMBRE</p> <p>7 - Soirée Choucroute (ASCC Football)</p> <p>28 - 29 - Belote (Tennis de table)</p> <p style="text-align: center; font-size: 48px; color: lightblue;">11</p>	<p style="text-align: center;">DECEMBRE</p> <p>3 - Pot au feu (Club du bon accueil)</p> <p>Elections régionales</p> <p style="text-align: center; font-size: 48px; color: lightblue;">12</p>

